

# **CONCOURS MILITAIRES ANNEE 2014**

## **Ecole Militaire de Santé (EMS)**

(Niveau BAC S1 et S2)

Ouverture : 17 mars 2014.

Clôture dépôt dossiers : 25 avril 2014.

Date d'examen : 31 mai au 1<sup>er</sup> juin 2014.

## **Ecole Nationale des Officiers d'Active (ENOA)**

(Niveau BAC + 2)

Ouverture : 17 mars 2014.

Clôture dépôt dossiers : 18 avril 2014.

Epreuves physiques : 08 et 09 mai 2014.

Epreuves écrites : 10 et 11 mai 2014.

## **Concours Unique des Grandes Ecoles Militaires (CUGEM)**

(Niveau BAC et BAC+ 2)

Ouverture : 17 mars 2014.

Clôture dépôt dossiers : 18 avril 2014.

Epreuves physiques : 14, 15 et 16 mai 2014

Epreuves écrites : 14 et 15 juin 2014.

## **Ecole Nationale des Sous-Officiers d'Active (ENSOA)**

(Niveau BFEM - BTS et DTS )

Ouverture : 17 mars 2014.

Clôture dépôt dossiers : 30 avril 2014.

Epreuves physiques : 18, 19 et 20 juin 2014

Epreuves écrites : 09 et 10 août 2014.

## **Prytanée Militaire de Saint-Louis**

(Niveau CM2)

Ouverture : 06 mars 2014.

Clôture dépôt dossiers : 15 avril 2014.

Epreuves écrites : deuxième quinzaine de mai 2014.

# Ecole Militaire de Santé (EMS), session 2014

Le concours d'entrée à l'Ecole militaire de Santé, au titre de l'année académique 2014-2015 aura lieu **les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2014** et concerne les jeunes gens des deux (02) sexes remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité sénégalaise ;
- être âgé (e), au 1<sup>er</sup> septembre 2014 :
  - \* de 18 ans au moins et de 20 ans au plus pour la section de médecine ;
  - \* de 18 ans au moins et de 22 au plus pour les sections de pharmacie et de chirurgie dentaire ;
- être célibataire, sans enfant à charge ;
- être titulaire du baccalauréat **des séries S<sub>1</sub> ou S<sub>2</sub>** ou régulièrement inscrit (e) en classe de terminale dans les mêmes séries ;
- ne pas avoir été inscrit(e) ou ajourné(e) en Faculté de Médecine, de Pharmacie, et d'Odonto-Stomatologie, ou à l'Ecole Inter-Etats des Sciences et médecine Vétérinaires ;
- être déclaré(e) apte par un médecin militaire.

## Le dossier de candidature comprend :

- une (01) demande d'inscription au concours, établie sur imprimé à retirer auprès de l'autorité militaire ;
- trois (03) extraits d'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
- un (01) certificat de scolarité de la classe de Terminale S<sub>1</sub> ou S<sub>2</sub>, ou deux (02) photocopies légalisées du baccalauréat ;
- un (01) certificat médical d'aptitude délivré par un médecin militaire selon le modèle en vigueur ;
- un (01) extrait du casier judiciaire n°3 datant de moins de trois (03) mois ;
- trois (03) enveloppes timbrées petit format, portant l'adresse exacte du candidat ;
- une (01) enveloppe timbrée grand format, portant l'adresse exacte du candidat ;
- une (01) déclaration légalisée du père, de la mère ou du tuteur l'autorisant à contracter un engagement dans les Forces armées, si le candidat a moins de 20 ans ;
- une (01) copie légalisée du certificat de nationalité sénégalaise ;
- **un (01) reçu de paiement des frais d'inscription d'un montant de trois mille cinq cents (3 500) francs non remboursables payables au compte CCP (Poste) 32911/P ou 2098/X du Centre Comptable des Armées ;**
- un (01) engagement de remboursement éventuel à retirer auprès de l'autorité militaire, après admission du candidat, à signer et faire légaliser.

Les inscriptions débuteront auprès des commandants d'armes dans les garnisons militaires et brigades de gendarmerie des localités éloignées des places d'Armes.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi **25 avril 2014 à 17 heures**.

Une lettre de convocation pour subir les épreuves sera adressée, en temps opportun, aux candidats retenus.

La liste des candidats admis à concourir est fixée par arrêté du Ministre des Forces armées.

Le concours comporte des épreuves écrites du niveau du baccalauréat des séries S<sub>1</sub> et S<sub>2</sub> et se déroulera le 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin 2014 dans les zones militaires, sous la responsabilité des commandants de zones, exceptée la Zone Militaire n°1.

Le concours porte sur les épreuves suivantes :

- composition de Sciences de la Vie et de la Terre,
- composition de sciences physiques,
- composition de chimie,
- composition de français.

Tous les dossiers non conformes ou reçus après la date limite de dépôt ne seront pas pris en considération.

Les candidats devront se munir de leur pièce d'identité tout au long des épreuves.

# Ecole Nationale des Officiers d'Active (ENOA), session 2014

Le concours d'entrée à l'Ecole nationale des Officiers d'Active (ENOA) cycle 2014-2016 aura lieu à Dakar, Saint-Louis et Ziguinchor les **08 et 09 mai 2014** pour les épreuves physiques et **10 et 11 mai 2014** pour les épreuves écrites et concerne les sénégalais de sexe masculin remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité sénégalaise,
- être âgé de vingt (20) ans au moins et vingt quatre (24) ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Cette limite d'âge peut être prolongée d'une année par décision du Ministre des Forces armées pour les candidats titulaires d'une licence ou d'une maîtrise ou de tout autre diplôme admis en équivalence ;
- satisfaire aux conditions générales de recrutement dans les Armées ;
- être titulaire, au moment de l'entrée, d'un diplôme de fin d'études du premier cycle universitaire (DEUG) ou de tout autre diplôme admis en équivalence ;
- être reconnu apte physiquement par un médecin militaire ;
- le profil minimum exigé est le suivant :

<u>S</u>	<u>I</u>	<u>G</u>	<u>Y</u>	<u>C</u>	<u>O</u>	<u>P</u>
2	2	2	4	4	2	2

Le dossier de candidature comprend :

- une (01) demande d'inscription sur papier libre précisant le cursus d'enseignement supérieur, les langues étrangères étudiées et le baccalauréat obtenu par le candidat ;
- une (01) copie légalisée du certificat de nationalité sénégalaise ;
- deux (02) extraits d'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
- un (01) extrait du casier judiciaire n°3 datant de moins de trois (03) mois ;
- une (01) copie légalisée du ou des diplômes obtenus est exigés ;
- deux (02) photos d'identité assez récentes ;
- Un (01) certificat de visite médicale datant de moins de trois (03) mois délivré par un médecin militaire et attestant le profil exigé ;
- une (01) enveloppe timbrée, portant l'adresse exacte du candidat et son numéro de téléphone ;
- un (01) certificat d'inscription en deuxième année de faculté ou une attestation de fin d'études ;
- **un (01) reçu de paiement des frais d'inscription d'un montant de trois mille cinq cents (3 500) francs non remboursables payables au compte CCP (Poste) 32911/P ou 2098/X du Centre Comptable des Armées.**

Les dossiers de candidature devront être déposés auprès des commandants d'armes dans les garnisons militaires et brigade de gendarmerie des localités éloignées des places d'Armes au plus tard le 18 avril 2014.

Tous les dossiers non conformes ou reçus après cette date ne seront pas pris en compte.

Les candidats devront se munir de leur pièce d'identité tout au long des épreuves.

# **Ecole Nationale des Sous-Officiers d'Active (ENSOA)**

**(Niveau BFEM - BTS et DTS) ; session 2014**

Le concours d'entrée à l'Ecole nationale des Sous-officiers d'Active (ENSOA) cycle 2014-2016, concernant les jeunes gens des deux sexes aura lieu dans les différentes Zones Militaires, **les 18, 19 et 20 juin 2014** pour les épreuves physiques ; **les 09 et 10 août 2014** pour les épreuves écrites.

## **CONDITIONS A REMPLIR**

### **CONDITIONS COMMUNES A TOUS CANDIDATS**

- être de nationalité sénégalaise ;
- être civil ou militaire servant pendant la durée légale (PDL) ;
- être âgé (e), au 1<sup>er</sup> novembre 2014 de 18 ans au moins et de 21 ans au plus **ou** être âgé de 18 ans au moins et de 26 ans au plus pour les spécialistes civils et militaires servant pendant la durée légale et titulaires du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) ou du Diplôme de Technicien Supérieur (DTS) ;
- être reconnu(e) apte à servir les Forces armées par un médecin militaire qui en délivre un certificat à l'issue d'une visite médicale.

La taille minimale est fixée à 1,56m.

Deux (02) modes de recrutement sont retenus :

#### **Admission sur titre**

- être titulaire du brevet de technicien supérieur (BTS) en **électrotechnique, électronique, électromécanique, automatique, santé (infirmier d'Etat)** ou du Diplôme de Technicien Supérieur (DTS) en **réseau transmission et données** ;
- réussir aux épreuves physiques de sélection.

#### **Admission sur concours direct**

- être titulaire du brevet de fin d'études moyennes (BFEM) ou de tout autre diplôme admis en équivalence ;
- se présenter au concours sous réserve de réussite à l'examen d'obtention de ces diplômes.

### **LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPREND :**

- une (01) demande d'inscription au concours, établie sur papier libre précisant l'option ;
- une (01) copie légalisée du certificat de nationalité sénégalaise ;
- un (01) extrait d'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ou jugement tenant lieu ;
- un (01) extrait du casier judiciaire n°3 datant de moins de trois (03) mois ;
- un (01) autorisation des parents ;
- une (01) copie légalisée du diplôme ;
- un (01) certificat de scolarité de la classe de troisième pour les candidats sous réserve
- deux (02) photos d'identité ;
- une (01) enveloppe timbrée, portant l'adresse exacte du candidat et son numéro de téléphone ;
- Un (01) certificat de visite médicale datant de moins de trois (03) mois délivré par un médecin militaire ;
- **un (01) reçu de paiement des frais d'inscription d'un montant de trois mille cinq cents (3 500) francs non remboursables payables au compte CCP (Poste) 32911/P ou 2098/X du Centre Comptable des Armées.**

Le concours se déroulera dans les zones militaires, sous la responsabilité des commandants de zones et porte sur les épreuves écrites du niveau du brevet de fin d'Etude moyen (BFEM) suivantes :

- composition de français : Coefficient 02 : durée 02 heures ;
- composition de mathématiques : coefficient 02 : durée 02 heures ;
- composition d'histoire : coefficient 01 : durée 01 heure ;
- composition de géographie : coefficient 01 : durée 01heure.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **30 avril 2014**.

Tous les dossiers non conformes ou reçus après cette date, ne seront pas pris en considération.

Les candidats devront se munir de leur pièce d'identité tout au long des épreuves.

# **Concours Unique des Grandes Ecoles Militaires (CUGEM)**

**(Session 2014)**

Le concours unique d'entrée dans les grandes écoles militaires étrangères (CUGEM), au titre de l'année scolaire 2014-2015, aura lieu pour les épreuves physiques, les 14,15 et 16 mai 2014 au Stade Iba Mar DIOP et dans les Zones militaires 2, 3, 4 et 5. Les épreuves écrites se dérouleront les 14 et 15 juin 2014, au Lycée Lamine GUEYE de Dakar, au Prytanée militaire de Saint-Louis, à Kaolack, à Tambacunda et à Ziguinchor. Le concours concerne, suivant les niveaux, les écoles militaires ci-après :

- **niveau baccalauréat « S » et « L »** : écoles militaires marocaines (Académie royale militaire de Mekhnès, Ecole royale navale de Casablanca et Ecole royale de l'Air de Marrakech), américaines (académies militaires de West Point, Annapolis et Colorado Springs), et italiennes (Académie militaire de Modène, Ecole de l'Air de Puzzuoli, et Ecole navale de Livourne).

- **niveau 2<sup>ème</sup> année universitaire** : écoles militaires françaises (ESM/CMG Saint-Cyr, Ecole navale et Ecole de l'Air), nigérienne (EFOFAN), béninoise (ENO de Toffo), malienne (Ecole militaire interarmes de Koulikoro) et canadienne (Collège Royal Militaire de Saint-Jean).

## **CONDITIONS A REMPLIR**

### **- niveau baccalauréat « S » et « L »**

- être sénégalais de sexe masculin ou féminin ;
- être âgé(e) de dix-huit (18) ans au moins et de vingt-et-un (21) ans au plus au 1<sup>er</sup> juillet 2014 ;
- être titulaire d'un baccalauréat « S » ou « L » ou se présenter sous réserve ;
- être physiquement et médicalement apte ;
- être célibataire sans enfant.

### **- niveau 2<sup>ème</sup> année universitaire**

- être sénégalais de sexe masculin ou féminin ;
- être âgé(e) de dix-huit (18) ans au moins et de vingt-trois (23) ans au plus au 1<sup>er</sup> juillet 2014 ;
- être titulaire d'un DUES II, d'un DUEL II, d'un DEUG ou tout diplôme admis en équivalence, ou se présenter sous réserve de l'obtention d'un de ces diplômes ;
- être physiquement et médicalement apte ;
- être célibataire sans enfant.

## **COMPOSITION DU DOSSIER**

- une demande manuscrite adressée au Chef d'Etat-Major général des Armées ;
- un extrait d'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
- un casier judiciaire Mle 3 ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité sénégalaise ;
- un certificat de visite médicale délivré par un médecin militaire ;
- une enveloppe format 23X32 timbrée portant l'adresse du candidat et son numéro de téléphone et centre d'examen souhaité ;
- trois (03) photos d'identité sur fond blanc ;
- une copie du BAC « S » ou « L », une attestation de réussite ou certificat de scolarité de la classe de terminale scientifique ou littéraire (pour les candidats niveau BAC) ;
- une copie du DUES, du DUEL II, du DEUG ou une attestation d'inscription en 2<sup>ème</sup> année universitaire (pour les candidats niveau universitaire) ;
- un certificat de résidence ;
- **un (01) reçu de paiement des frais d'inscription d'un montant de trois mille cinq cents (3 500) francs non remboursables payables au compte CCP (Poste) 32911/P ou 2098/X du Centre Comptable des Armées.**

Les dossiers de candidature complets et conformes doivent être déposés au niveau des bureaux de garnison des zones militaires au plus tard **le vendredi 18 avril 2014 à 17h00**. Ces dossiers devront parvenir à la Division Gestion Formation de l'Etat-Major général des Armées au Camp Dial DIOP au plus tard **le vendredi 25 avril 2014 à 17h00**. Tout dossier incomplet ou reçu après cette date sera classé sans suite.

## **NATURE DES EPREUVES**

### **Epreuves physiques**

Elles sont prévues au stade Iba Mar DIOP, à Saint-Louis, à Kaolack, à Tambacounda et à Ziguinchor les 14,15 et 16 mai 2014 à 07h 30 précises. Elles comporteront :

- course de 100m ;
- course de 1000m ;
- lancer de poids de 05 kg ;
- grimper à la corde ;
- saut en hauteur ou longueur (au choix).

Tout abandon à une épreuve physique entraîne automatiquement l'élimination du candidat.

Tout candidat ayant obtenu une moyenne inférieure à 08/20 à l'ensemble des épreuves ou ayant obtenu zéro (00) à l'une d'entre-elles, est éliminé.

### **Epreuves écrites**

Elles se dérouleront à Dakar, au Lycée Lamine GUEYE, au Prytanée militaire de Saint-Louis, à Kaolack, à Tambacounda et à Ziguinchor les 14 et 15 juin 2014, à partir de 07h 30 précises. Elles porteront sur les matières suivantes :

#### **niveau baccalauréat « L »**

- une épreuve de composition française : coefficient 06 ;
- une épreuve de connaissances générales : coefficient 06 ;
- une épreuve de mathématiques : coefficient 02 ;
- une épreuve d'anglais : coefficient 03.

#### **niveau baccalauréat « S »**

- une épreuve de composition française : coefficient 02 ;
- une épreuve de physique-chimie : coefficient 06 ;
- une épreuve de mathématiques : coefficient 06 ;
- une épreuve d'anglais : coefficient 03.

#### **niveau 2<sup>ème</sup> année universitaire**

- une épreuve commune de français : coefficient 08 (pour les candidats d'option Lettres) ou 06 (pour les candidats d'option Sciences) ;
- une épreuve de connaissances générales : coefficient 04 ;
- une épreuve de mathématiques : coefficient 06 (pour les candidats d'option Lettres) ou 08 pour les candidats d'option Sciences) ;
- une épreuve d'anglais : coefficient 03.

Les candidats devront se munir de leur pièce d'identité tout au long des épreuves.